

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.163 — QUARANTIÈME ANNÉE — DIMANCHE 21 NOVEMBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 0.50
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Aujourd'hui : Six Pages

Chronique Parisienne

Les barbiers. — Rasoirs et rasés. — Les remplaçants. — Wattwomen, contrôleur, etc. — Les sous toujours. — A l'amende. — Le charbon. — Tout pour eux.

Les barbiers augmentent leurs prix ; ils ont, à Paris, beaucoup moins de clients, cela se conçoit, et il faut qu'ils fassent leurs frais ; d'autre part, le client qui leur reste, vivant chichement par des temps si durs, ne veut pas payer plus cher. Comment concilier cela ?
Les pauvres barbiers ne peuvent qu'être les victimes désignées de la situation ; car, les clients ont tous les moyens d'échapper à l'augmentation, soit qu'ils espèrent les jours de barbe, soit que certains se résignent à porter toute leur barbe, soit enfin qu'ils apprennent à se raser eux-mêmes.
La levée des rasoirs n'est peut-être pas bien politique ; mais, quand on est mal couché sur le côté droit, on essaie d'être mieux sur le côté gauche, quitte à s'y trouver encore plus mal ; et, c'est bien le cas.

En ces moments si difficiles, chacun essaie de vivre le mieux possible de son métier.
Actuellement les femmes remplacent l'homme un peu partout, et ce n'est pas sans quelque surprise que nous lisons les articles diatribiques publiés à cette occasion.
En effet, s'il est heureux que les femmes aient été reconnues aptes à exercer des professions fatigantes, telles que celles de valet, de contrôleur, de télégraphiste, les gens qui raisonnent savent que l'emploi des demoiselles de magasin n'est pas moins fatigant.
Donc, le progrès réalisé n'a rien qui puisse étonner ; il y a lieu simplement de se réjouir parce qu'on a pu suppléer la main-d'œuvre masculine en nombre d'emplois.

Quant à souhaiter que les choses continuent de la sorte en temps de paix, c'est une autre affaire ; il y a bien des institutions à créer avant qu'on arrive à pouvoir utilement élever la mère de famille de son foyer conjugal.

L'éducation des enfants — avant qu'il soit question de l'éducation — leur incombe ; nous savons ce que nous coûte la mortalité infantile. L'agriculture va plus que jamais manquer de bras et les écoles manquent-elles plus que jamais de professeurs ?
En somme, nous nous demandons si réellement il est de nos jours en temps normal de voir la femme se substituer partout à l'homme.

Le relèvement des salaires ouvriers nous paraît plus opportun en raison de ce qu'il permet d'entretenir du bien-être dans la maison du travailleur.

On ne peut se prononcer sur ces questions de la sorte et le contre se balancent avec une précision qui pourrait servir de modèle à toutes les balances du commerce.
Présentement, sachons aux femmes un gré infini : elles s'acquittent de leurs fonctions occasionnelles avec talent et bonne grâce. Soient-elles en soit toujours de même, qu'elles gardent avec leur beau sourire la sourire affable qui l'éclaircit sans l'entamer, et la parfaite complaisance dont nous bénéficions. Après, il sera difficile de leur contester le droit, au vote puisque la profession de législatrice ne comporte ni examen, ni apprentissage.

Pour le moment, nous avons d'autres soucis.
Et d'abord, nous manquons de sous.

À Paris, comme dans toutes les grandes villes, c'est exaspérant. Les marchands de quartier gardent leurs sous pour leurs clients habituels, le client de passage voit contraint à chercher où il peut l'argent de l'appoint.

Mais les caisses de l'État ont certaines obligations dont la première est d'accepter tout monnaie ayant cours.
Le cas de ce malheureux Parisien qui s'est vu refuser dans le bureau d'une gare centrale le mince appoint de son billet, alors qu'il voyait sur la table assez de sous et de pièces pour faire plus que cet appoint, est intéressant.

Il s'en alla changer son papier et rapporta de quoi payer le prix du ticket qu'il avait demandé, mais la petite somme qu'il versa lui fut encore refusée parce qu'elle comprenait des centimes. Brèves petites centimes si dédaignées, vous revolez en scène !
Bref, le Parisien rageur cita en justice le banquier qui se vit infliger une amende bien méritée.

Ayons toujours des centimes, ne fût-ce que pour le percepteur et le boucher.
On va frapper des sous en bronze, ce qui nous dispensera de chercher ceux qui ont disparu.

On parle bien aussi de frapper d'une pénalité les trafiquants qui font commerce de billon monnayé, mais ces condamnations seront anodines comme celles qui atteignent les postiers convaincus d'avoir volé les mandats envoyés aux soldats.

Ces sortes de délits sont dévants, par la force des circonstances, de véritables crimes.
Quand les familles se privent des cinq francs qui représentent une part de nourriture fort appréciable dans un pays où l'on ne peut se procurer que ce qui est nécessaire, il faut qu'elles soient sûres que cet argent arrive sûrement au soldat des tranchées ou de l'hôpital. Le chagrin est grand au logis quand le destinataire fait savoir qu'il n'a rien reçu.

Il n'y a qu'une pénalité sévère, qui puisse empêcher des spéculations odieuses, lesquels deviennent trop fréquents.

population ouvrière ; cette mesure a causé une vive satisfaction. Se passer de charbon, c'est impossible à Paris où la cuisine brûle presque constamment, servant à tous les usages et remplaçant au besoin la cheminée.
On y brûle tout, même les détritus, à condition d'avoir du charbon ; il ne manque pas de femmes assez économes, surtout assez habiles, pour ne pas dépasser, même en gardant le feu toute la journée, une dépense de 0 fr. 60 à 0 fr. 70 par jour.
C'est pourquoi le manque de charbon serait un désastre ; le péril est définitivement écarté.

Nous copions maintenant dans une lettre qui nous arrive du front, un passage intéressant, dont on peut sourire quand on sait d'habitude les choses ont bien fini pour le héros de l'aventure.
« J... était, nous écrit-on, dans la première tranchée à régler le tir de sa batterie « quand tout à coup l'ennemi attaque avec « des jets de liquide enflammé.
« Vite, il rentre dans le gourbi pour y prendre ses affaires ; mais quand il sort, « les Boches sont à 5 ou 6 mètres et il est « seul avec son adjudant, les fantassins « ayant rapidement évacué la tranchée.
« De plus, à gauche et en arrière arrivent « des gaz asphyxiants et lacrymogènes.
« Ils se voient perdus ; cependant, ils se « glissent dans un espace qui paraît libre, « et gagnent du terrain. Mais arrivés au « boyau, ils sont gagnés par les gaz qui ont « filé plus vite qu'eux ; deux fois, ils s'é- « lancent, deux fois ils reculent, repous- « sés par la mitraille. Klouffant, ils veulent « tenter un nouvel effort et s'appliquent « sur le visage leur mouchoir qu'ils ont « mouillé d'une façon plutôt... intraduisible.
« Ils s'élancent à travers le nuage, ce- « vent sur un espace de 40 mètres et arri- « vent à l'air, bien que la zone soit encore « saturée de vapeurs. Les fils télégraphi- « ques sont coupés. Appuyés l'un sur l'au- « tre, vomissant tant qu'ils peuvent, ils re- « gagnent la batterie sous une pluie de « feu.
« Ils ont perdu leur appareil photographi- « que que l'un saucisson, leur bidon, un re- « couvert, etc., c'est ce qui les a le plus « vexés.
« Au reste, ils sont prêts à recommen- « cer bien qu'ils aient gardé un peu de mal « de la dé.

Le récit ne comporte pas plus de phrases à grand fracas ; c'est tout simplement naturel. Le reste de la lettre est consacré à la louange des endiables fantassins qui font une besogne extraordinaire avec un entrain non moins saisissant.
Allons, allons, comparés à ces travaux, nos travaux sont petits ; comparés à ces dévouements, notre dévouement doit tous jours s'élever.

Soyons fraternels, et, n'hésitions pas... tout pour nos poilus.

UNE MARSEILLAISE

PROPOS DE GUERRE

Travail de Femme

Une jeune femme demeurée veuve sans ressources et désirant vivre honnêtement du travail de ses bras, s'adresse à une maison de lingerie de Marseille.
Elle a travaillé jadis dans la partie ; elle n'aura qu'à reprendre l'aiguille.
— Parfaitement, lui dit-on. Voulez-vous confectionner des chemises ? Voici du calicot, voici des dentelles et des entre-deux. Vous serez payée 0 fr. 75 par chemise.
La jeune femme rentre chez elle et se met à la besogne.
Bien que n'étant pas des plus maldrottes, il lui faut, pour confectionner une chemise, travailler de 7 heures du matin à 7 heures du soir. Toute la chemise doit être cousue à la main, au point lingerie. Défense de se servir de la machine.
La maison qui paie à l'ouvrière 0 fr. 75 de façon pour cette chemise, la vend aux magasins 7 francs.
Les fournitures nécessaires à sa confection peuvent être décomposées ainsi : 2^{es} 25 de calicot ordinaire, 0^{es} 80 d'entre-deux, 1^{er} 25 de dentelle, soit au total, pour compter large, 3 francs à 3 fr. 50.
Or, je répète, l'industriel vend la chemise 7 francs et paie à l'ouvrière 0 fr. 75 !
Je ne prétends point découvrir le problème douloureux de l'exploitation de la femme. Je demande simplement aux professeurs de vertu qui clament contre l'inconduite de certaines solitaires s'ils connaissent un moyen pour empêcher cette honteuse exploitation, pour mettre à la raison ceux qui paient 0 fr. 75 quatorze heures de travail honnête ?
ANDRÉ NEGIS

476^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 20 Novembre.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
On signale qu'il n'y a eu, au cours de la nuit, que des actions d'artillerie et quelques combats à la grenade en Artois, aux barricades du Labyrinthe ; en Argonne, aux Courtes-Chausses et à Vauquois, et en Lorraine, près de Reillon.

Souscrivez à l'Emprunt de la Victoire !

L'Emprunt national, qui a été désigné sous le nom d'Emprunt de la Victoire, sera en effet l'Emprunt de la Victoire pour tous les Français : c'est-à-dire que tous les Français vont s'empresser de souscrire.
Nous avons dit déjà il y a quelques jours les raisons qui conseillent et qui commandent à tous les bons citoyens de participer, chacun dans la mesure de ses moyens, au succès de la grande opération financière entreprise au profit de la Patrie. Ces raisons sont à la fois d'ordre pratique (car l'opération se présente comme une excellente affaire aux souscripteurs), et aussi des raisons d'un ordre moral très élevé. Le pays sera sensible surtout à ces dernières : il n'hésitera pas à prêter toutes les réserves ou toutes les économies dont il pourra disposer pour fournir à la France les moyens matériels de poursuivre et d'activer la lutte jusqu'à l'heure triomphale de la Victoire.
M. Ribot a déclaré au Sénat qu'il fallait avoir confiance, et « confiance non seulement dans nos armées, mais dans la fortune de la France ». Il a dit que la confiance et l'union sont les deux grandes forces qui assureront la victoire. Et après avoir montré les concours s'offrant déjà nombreux pour assurer une large réussite à l'Emprunt, il s'est écrié : « L'élan est donné, rien ne l'arrêtera, et puisqu'on a donné au dehors à cet Emprunt le titre d'Emprunt de la Victoire, j'accepte pour lui ce titre et j'espère qu'il assurera sa fortune auprès de nos vives et admirables populations de France... »
C'est en ces termes émouvants que notre éminent ministre des Finances renouvelait, du haut de la tribune du Sénat, l'appel qu'il avait adressé quelques jours auparavant du haut de la tribune de la Chambre à l'armée de l'épargne.
Cet appel a déjà été entendu et il va faire affluer d'innombrables souscripteurs aux diverses caisses où l'émission de l'Emprunt sera faite.
La date d'ouverture de la souscription publique a été fixée au 25 novembre, c'est-à-dire à jeudi prochain. Et la date de clôture, qui sera fixée par un décret ultérieur, ne pourra pas dépasser le 15 décembre 1915. Il faut donc que, pendant cette vingtaine de jours, tous les Français qui sont si peu que ce soit en état de le faire souscrivent à l'Emprunt de la Victoire pour que le succès éminent de l'émission affirme hautement chez nous et au dehors le magnifique crédit de la France.
L'armée de l'épargne à qui le gouvernement de la Défense nationale fait patriotiquement appel, n'hésitera pas à accomplir son devoir, et à l'accomplir dans toute son ampleur.
Elle souscrit largement dans ses réserves afin d'assurer le succès de cet Emprunt national qui permettra de réaliser la victoire et d'en hâter l'heure.
Elle aidera de tout son effort l'effort héroïque de la Patrie.
CAMILLE FERDY.

LA GUERRE

L'Action des Alliés en Orient

500.000 Russes contre la Bulgarie et les Austro-Allemands
Paris, 20 Novembre.
Le Conseil des ministres, réuni ce matin, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.
Lord Kitchener et le commandement de l'armée d'Orient
Londres, 19 Novembre.
Il y a quelques mois, le « John Bull » prédisait que, lorsque tout irait bien au ministère de la Guerre anglais, lord Kitchener irait au front.
Le même journal dit maintenant qu'il y a des raisons de croire, qu'à moins de circonstances imprévues, il prendra le commandement de l'armée d'Orient dès que les renforts britanniques seront à destination.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier
Paris, 20 Novembre.
Le célèbre polémiste allemand Maximilien Harden nous amène fort à propos à faire un retour sur nous-mêmes. Avec une jolote cynique, que tempère cependant la peur de l'ennemi, il passe en revue nos fautes, les fautes de l'Entente. La première est de ne pas lancer notre escadre à la suite du Goben et du Breslau, quand ceux-ci franchirent les Dardanelles. La seconde faute, ce fut de ne pas forcer la Serbie à prendre une autre attitude, et d'obliger la Roumanie à prendre à nous, quand les armées russes étaient maîtresses de la frontière galicienne.
Il y a eu bien d'autres fautes de ce genre, toutes inspirées par le même souci de respecter les droits et les volontés des neutres. Toutes procédant des mêmes sentiments chevaleresques qui nous animent. Cela nous rendait dignes de leurs peuples, et de leurs poètes, et il faut bien convenir que cette magnanimité ne nous a pas servis non plus au regard des neutres.
Oui, nous avons commis l'erreur de croire que tous les peuples étaient arrivés à un degré de conscience égal au nôtre, que tous les peuples étaient dignes de leurs peuples, et que la force morale s'imposerait à la face de l'unité civile, contre la violence des crimes allemands. Erreur lamentable et profonde, mais simple erreur en définitive.
Nos fautes véritables, M. Maximilien Harden ne les a pas vues. Nous pouvons les confesser publiquement. Ce fut, pour la France, l'Entente, l'illusion tenace de la paix qui fit que l'Angleterre n'avait pas d'armée, que la Russie n'avait pas d'armée, que nous-mêmes manquions de bien des choses, et depuis le jour où les empires de proie ont déchaîné l'horrible guerre, notre faute a été de ne pas avoir eu conscience de ce qui se passait pour tous d'une lutte à mort.
Les gouvernements ne l'ont pas compris, puisqu'ils ont mis plus d'un an à envisager la nécessité d'une direction unique, d'un plan commun, d'une seule et même tactique. Je ne puis pas parler des peuples, chez lesquels il y a encore des parties, qui sont contre leur pays en guerre et bien après la paix allemande. Mais, en attendant que la faute des gouvernements soit corrigée par la création de l'organe de direction et de commandement qui nous manque, il faut envisager une autre faute qui résulte pour nous d'une fautive conception de la guerre.
Il est entendu que jamais nous ne ferons comme les Allemands, dont les méthodes sauvages éclipent la sinistre réputation de leurs ancêtres les Huns, mais aux assassinats froidement perpétrés, aux massacres d'innocents, aux torpillages de navires-hôpitaux ou de transports d'émigrants nous devons répondre virilement. La guerre ne se conduit pas avec des sophismes. Ce ne sont pas les académiciens ou les philosophes qui la font. Elle n'est faite que de sang, de tortures, de ruines. Elle n'a qu'une règle et qu'une loi : la force. Voilà ce qu'on a oublié chez nous, et c'est parce que l'on nous sait, ou l'on nous suppose incapables d'agir comme les Boches, que des souverains nous bravent au mépris des intérêts de leur Etat.
Il faut en finir avec ces théories et ces systèmes, qui sont pour nous une cause de faiblesse et un sujet de ridicule. Contre un ennemi, qui a érigé la terreur en doctrine, il n'y a aucun ménagement à garder.
Je dis ceci à propos des gaz empoisonnés dont les Boches font un si coûteux usage sur tous les fronts de combat, et dont l'emploi par nos armées était combattu jusqu'ici au sein du gouvernement. La Commission de l'armée du Sénat a discuté cette question. Je n'ai pas à dire dans quel sens, mais ce que je tiens à répéter, parce que je l'ai déjà écrit, c'est que l'opinion en France exige que nos soldats soient défendus et qu'aux moyens infâmes de l'ennemi nous répondions comme il convient.
Et puisque j'ai fait allusion à l'intervention de la Commission sénatoriale de l'Armée, je veux ajouter un mot : les Défenses parlementaires ont rendu à la Défense Nationale des services, qui, plus tard, quand ils seront connus, vaudront aux élus la reconnaissance de la nation. Mais je sens que celle-ci s'inquiète de voir constamment les ministres devant les Commissions. Le matin, les ministres ont Conseil de Cabinet, quand ils ne reçoivent pas les parlementaires. L'après-midi, ils sont à la Chambre ou au Sénat, à la Commission de l'Armée, ou de l'Hygiène, ou de la Marine, ou des Affaires Extérieures. Renseigner les Commissions est sans doute utile, mais ce n'est pas encore cela qui nous débarrassera de l'ennemi. Les ministres de la Défense Nationale ont à travailler, ils ont une tâche écrasante, et la Commission doit leur en faciliter, j'ose dire qu'elle abuse de leur temps.
Depuis quelques jours, certains sénateurs proposent carrément de retirer nos troupes de Salonique. Il serait infiniment désirable que l'on laisse à notre état-major et à nos gou-

LA GUERRE EN ORIENT

L'Attaque contre la Serbie

La situation est critique mais pas désespérée
Athènes, 20 Novembre.
Les messages par T. S. F. de Salonique disent que la situation est critique en Serbie, mais qu'elle n'est pas désespérée, à la condition que les Alliés agissent avec énergie.
Athènes, 20 Novembre.
Des témoins revenus du front, déploignent la situation sous des couleurs moins sombres. Suivant eux, la retraite serbe est parfaitement ordonnée. Aucun prisonnier ne tombe entre les mains des Bulgares. Les Serbes disposent toujours de nombreuses pièces d'artillerie.
Si les Serbes avaient obtenu l'appui qu'ils escomptaient en Macédoine, ils tiendraient encore sur les fronts du Danube et du Timok.
Les atrocités commises par les Bulgares à Pirot ont obligé les Austro-Allemands à intervenir et à assurer la police à Nich pour sauver la population.
Le moral de l'armée serbe reste bon. L'issue finale de la lutte dépend de l'arrivée en temps utile des forces alliées.
Les opérations franco-anglaises
Paris, 20 Novembre.
On mande de Sofia à la Gazette de Francfort que les positions françaises dans la direction de Stroumitza et Petritsch ont été fortifiées.
Les troupes anglaises déploient une grande activité.
Les fugitifs serbes arrivent en foule à Salonique et espèrent que la débâcle de la Serbie pourra être évitée, grâce aux troupes alliées.

LA MARCHÉ DES ARMÉES

australo-allemandes et bulgares

Genève, 20 Novembre.
Les dernières dépêches de Vienne et Berlin, parvenues ici, annoncent que les troupes austro-allemandes ont pénétré dans le Sandjak par l'angle Nord de la frontière, près de Pribor, sur le Lim. Elles approchent de Novatari. En même temps, le groupe qui avait passé la frontière du Sandjak à Javor et franchi les monts du Jankov, aurait atteint Sienitz.
Les divisions allemandes de l'armée von Kowess sont toujours dans la région de Radjka, à la frontière de l'ancienne Serbie et du Sandjak, et les combats ont lieu au pied de la chaîne du Kopanick-gradina.
Des armées austro-allemandes et bulgares, qui ont fait leur jonction opérèrent de concert dans la direction de Prichina.

L'aide des alliés à la Serbie

Genève, 20 Novembre.
Une dépêche de Berlin signale que le maréchal Morath calcule dans le Berliner Tageblatt, l'aide de la Quadruple à la Serbie, comme suit :
« Dans les temps critiques l'Angleterre et la France pourraient envoyer environ 150.000 hommes aux Balkans. Nous admettons qu'il y en a une centaine de mille Serbes aient pu prendre part directement ou indirectement aux combats. L'Angleterre ne pouvait disposer que de faibles contingents d'Égypte, mettons cinquante mille hommes, si la participation possible de l'Italie peut être évaluée à environ 150.000 hommes, les forces totales de l'armée ennemie balkanique pourraient arriver à environ 350.000 hommes.
« Les forces des puissances centrales et de leurs alliés ne sont pas encore atteintes, mais s'en font à la fois par leur base d'opération est bien plus favorable et ceux de nos amis auraient l'avantage de combattre dans leur propre pays ou sur leurs frontières. Si l'on s'occupe plus en détail des perspectives d'une « grande expédition » dans les dernières phases de la guerre serbe, on revient toujours, au point de vue militaire, à la conclusion que jamais une armée expéditionnaire venant d'un pays de mers et se trouvant sur une base d'opération aussi peu sûre, ne s'est chargée d'enlever un tel résultat.
« Les olages serbes
Paris, 20 Novembre.
Les journaux allemands annoncent que parmi les otages serbes emmenés par les Bulgares, se trouvent plusieurs membres du cabinet, notamment M. Wladan Georgievitch, ex-président du Conseil, qui fut médecin particulier du roi Milan. M. Wladan Georgievitch est âgé de 85 ans.
Les communications austro-allemandes avec la Turquie
Genève, 19 Novembre.
On mande de Bucarest de source bulgare qu'il serait sûr que de nombreux sous-marins allemands démontés passent en Turquie par Sofia, Starazagora, Andrinople, Rodosto ; dans cette dernière ville, les Allemands ont construit une usine pour mettre en état navigable leurs sous-marins.

LE DOUBLE JEU DU GREC



Tandis que nos fils combattent à la ligne de feu un ennemi abominable, leurs parents combattent au logis contre la misère et le froid. L'hiver est dur.
Les administrateurs parisiens ont assumé la tâche d'assurer du charbon à la

Le service des P. T. T. à Marseille et la mobilisation des agents

Les services fonctionneront ainsi que par le passé, malgré l'appel des classes 1908 à 1905. Mais si on appelle au delà, il faudra fermer les bureaux de quartier de midi à 2 heures.

On sait que le Gouvernement vient de décider d'appeler quatre nouvelles classes d'agents des P. T. T., les classes 1908, 1907, 1906 et 1905.

Cet appel rend nécessaire par les besoins des opérations militaires et qui va enlever à notre administration locale un nouvel et important contingent d'employés expérimentés, aura-t-il une répercussion sur la marche des services et Marsaille se verra-t-il privé d'une partie des services télégraphiques et postaux à un moment où, du fait des mouvements commerciaux et militaires, son activité est la plus grande ?

Nous avons posé la question à un haut fonctionnaire de l'administration qui a bien voulu nous fournir les renseignements suivants : Sur deux cents agents, cinquante ont été appelés par la mobilisation. Il reste donc à l'heure présente deux cents agents, la moitié environ est en ligne mobilisée.

Les classes 1908 et 1907 ont été appelées ; elles vont partir incessamment. Ce départ causera un déficit d'un quart environ de postes. Pour les classes 1905 et 1906, il faut compter (pour tout le département des Bouches-du-Rhône) une trentaine d'agents.

Parmi ces agents, sont compris les télégraphistes et les postiers. Les postiers seront remplacés par des employés auxiliaires, par des femmes choisies de préférence parmi les épouses et sœurs des mobilisés. Un apprentissage de quelques jours suffit à les rendre aptes à suppléer les absents, sinon partiellement, du moins assez pour que les services ne souffrent pas trop.

Ces auxiliaires femmes touchent un traitement de 3 fr. 50 par jour ; elles font preuve de beaucoup de bonne volonté, notamment dans certains bureaux, pour elles tout d'indulgence.

Pour les télégraphistes, la chose est plus délicate. Les agents qui connaissent le fonctionnement de l'appareil Baudot et de l'appareil Hughes, les seuls employés pour les grands réseaux, sont en nombre très restreint. On demande une grande habileté et les bons « hughistes » sont rares.

Pour les télégraphistes dont le remplacement par les auxiliaires est impossible, l'apprentissage serait trop long. Il y a bien des cours réguliers au central Colbert auxquels prennent part les agents postiers des recettes auxiliaires, mais les connaissances personnelles ne seraient pas à même de suppléer tout d'un coup les agents qui vont partir.

On remplace donc les « hughistes » et les « baudotistes » du central Colbert en faisant appel aux dames télégraphistes les plus expérimentées qui se trouvent actuellement dans les grands bureaux auxiliaires de Marseille, lesquelles seront à leur tour remplacées par des agents choisis parmi les postiers qui sont également télégraphistes et qui ne tiennent des emplois de postiers que provisionnellement pour des raisons de convenances personnelles, les permutations, choix d'un bureau, etc.

Grâce à ce système, l'administration de Marseille espère pouvoir maintenir intacts les services actuels et le fonctionnement des appareils fait des appels au delà de la classe 1905, la désorganisation serait inévitable, du moins en ce qui concerne les services télégraphiques.

Il faudrait alors arriver à réduire une partie du service local. Les bureaux auxiliaires, les bureaux de quartier seraient fermés de nuit et de dimanche, ce qui, d'ailleurs, permettrait au personnel de prendre ses repas sans avoir recours au système des équipes lequel donne aux hommes un repos défectueux, les femmes ne travaillant pas la nuit.

Mais dans tous les cas, le central Colbert continuerait d'être ouvert au public, comme il l'est en ce moment, de sorte que le service des expéditions télégraphiques ne subirait aucune interruption à Marseille durant la journée car les télégrammes urgents, commerciaux ou autres, pourraient être adressés de midi à deux heures, au bureau central, à défaut des bureaux de quartier.

Tout en substance les déclarations qui nous ont été faites sur cette intéressante question. Elles sont de nature à calmer l'émotion qui s'était manifestée dans notre ville à la nouvelle de la décision du ministre de la Guerre.

La monnaie de billon

Grâce à l'heureuse initiative qui vient de prendre la Compagnie des Tramways, il sera désormais difficile au personnel roulant de refuser d'accepter les petites coupures en échange du prix de leur place.

Depuis le 16 du courant, la Caisse de la Compagnie remet la somme de deux francs en monnaie de billon à ses receveurs ou receveuses au moment de prendre le service. Et ainsi, dans une somme ne soit point distraite sous aucun prétexte, de sa véritable destination par ses détenteurs, l'ordre de service indique que l'employé est tenu d'accepter toujours la monnaie de billon qu'il aura versé un rouleau de deux francs en sous.

Nous le répétons volontiers : c'est une mesure fort heureuse qui a pris à la Compagnie des Tramways. Aussi il demanderait-elle même pour mettre fin aux discussions prolongées qui se produisaient chaque jour sur les voitures, entre voyageurs et employés.

D'autre part, on a pu remarquer dans les bureaux des Postes que chaque receveur ou payeur de mandats, en ouvrant son guichet, était obligé de rendre au public une monnaie de billon, et toute neuve, s'il vous plaît. C'est de l'Etat que lui vient cette bienfaisante manne. Il en est tout heureux, car il va pouvoir mener rondement la besogne qui l'a occupé.

Nous en faisons la remarque à un de ceux-ci, qui nous répond : « Oui, si d'une façon générale le public était plus raisonnable, les sous et les petites pièces ne manqueraient pas. Tenez, voyez ces tas, qui sont dans quel coin ils seront cachés avant ce soir. » Et nous avons vu dans un bureau de poste un tas de monnaie, cependant si utile à nos bonnes ménagères. — L. S.

LES BEAUX FAITS DE GUERRE

L'Héroïsme de cinq Grenadiers

Un écho de la dernière offensive en Artois. — Partis cinq, deux seulement arrivent sur la tranchée allemande, qu'ils bouleversent.

Nous recevons du front la relation suivante d'un beau fait de guerre dont cinq grenadiers furent les héros :

C'est en Artois, pendant la dernière grande offensive ; les premières vagues arrêtées par les tranchées allemandes, nous eûmes une contre-attaque d'infanterie, puis de chars, puis de tanks, puis de chars et de tanks ennemis. Des renforts arrivèrent continuellement la marche en avant, malgré un terrain bombardé.

Une compagnie trop engagée était décimée par le tir d'une mitrailleuse placée dans un trou d'obus.

Les hommes s'abritaient du mieux qu'ils le pouvaient, mais la place n'était pas tenable. Il fallait supprimer le maudit engin... Le commandant de la compagnie fit appeler cinq grenadiers, des fortes têtes.

Mais, leur dit-il, j'ai besoin de vous, je vous ai vu à l'œuvre d'habitude et j'ai confiance en vous. Je vous ai vu à l'œuvre d'habitude et j'ai confiance en vous. Je vous ai vu à l'œuvre d'habitude et j'ai confiance en vous.

« Adieu, mon lieutenant, dirent-ils en serrant la main qui tendait vers eux. »

Un après l'autre ils partirent, rampant, sous le déluge de balles et d'obus.

Ce sera dur, en effet, il ne faut pas songer à prendre la mitrailleuse, mais à la détruire, plat, découvert. Essayer serait folie. Le meilleur est de revenir en arrière, contourner l'ennemi et le surprendre. Ils l'ont compris et se mirent à l'œuvre, puis suivirent un boyau abandonné plein de cadavres boches.

Ils marchèrent prudemment, l'oreille tendue, une grenade à chaque main. On sentait que les boches étaient là, des balles perdues mouchaient au-dessus de leurs têtes, des obus de petit calibre éclataient avec un bruit strident ; une machine qui tombe les couvre de terre, ils marchent, courbés, à la bouche sèche, sans mot, une angoisse leur serrant la gorge. Et pourtant ils sont braves.

F. inspecte le terrain de temps en temps. — Nous pouvons nous arrêter, dit-il, la mitrailleuse est à 100 mètres. Aller plus loin nous en élargirait... On peut s'embrancher... — Maintenez-vous à la grâce de Dieu ! Et d'un bond ils sont sur le parapet, courant vers leur but... F., tombe... puis V., puis les autres courent toujours. La fiancée diminue rapidement d'un trou d'obus, puis suivent un boyau abandonné plein de cadavres boches.

NOS COLLABORATEURS AU FEU

La Mort du Capitaine Piereyre

Nous avons, il y a quelque temps, annoncé brièvement la mort du capitaine Piereyre, notre ancien collaborateur, receveur-buraliste au Pas-de-Lanciers.

Sa mort et son souvenir méritent une plus grande place dans l'histoire de cette grande guerre, féconde cependant en actions d'éclat ; le capitaine Piereyre est mort en héros comme il avait vécu depuis le jour où nous fîmes connaissance avec lui.

D'abord affecté, comme lieutenant, au 118 territorial, il part avec ce régiment dès les premiers jours de la mobilisation pour Beaujeu (Alpes Maritimes), là voyant dans une garnison voisine le 163^e d'infanterie, où il avait passé ses 15 années de vie militaire, il demande à partir avec lui pour le front. Le général gouverneur de Nice lui renvoie sa demande avec la mention « cadre d'officiers complet ».

Plus tard, le 118^e territorial se rend dans la région de Reims et de Chaumont. Son entrain et son ardeur patriotique ne cessent de se manifester.

Les combats continuent avec une extrême violence dans le secteur de Notre-Dame-de-Lorette ; il a son képi traversé par une balle, sa capote est criblée d'éclats d'obus, l'explosion de munitives le recouvre de terre, il n'est jamais blessé. Son régiment perd un grand nombre d'officiers et le 14 mai le capitaine Piereyre prend le commandement de son bataillon qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Au mois de juin, son bataillon s'empare de tranchées allemandes qu'il conserve, malgré de violentes contre-attaques, restant deux jours et deux nuits sans vivre et sans eau. A la suite de ce brillant fait d'armes, le bataillon en entier est cité à l'ordre de l'armée et reçoit la Croix de guerre qui est remise à son chef pour être déposée à la salle d'honneur du régiment, à Chaumont.

Mais les forces humaines ont une limite, le capitaine Piereyre a besoin de repos et sollicite une permission.

Voici les notes qui accompagnent sa demande :

« De son chef de corps : « Le capitaine Piereyre est un excellent officier dont le bataillon commande avec distinction, vient de donner, au cours des dures journées des 16, 17 et 18 juin, la mesure de ce qu'il est capable de faire. Il a été cité à l'ordre de son bataillon pour avoir été à la tête de son bataillon dans une action de bravoure et de sacrifice y a été exalté. D'un pareil entraîneur d'hommes un chef de corps se sépare difficilement, ne fût-ce que quelques jours, néanmoins j'y transmets sa demande avec avis favorable ».

« Du commandant : « Le capitaine Piereyre appartient à l'armée territoriale au début de la campagne, aurait pu y couler des jours relativement tranquilles. Il a été appelé à servir dans les troupes du front et est arrivé au régiment en novembre 1914. Depuis lors, il a pris part avec sa compagnie à toutes les affaires où le régiment a été engagé. Il a été cité à l'ordre de l'armée et décoré. C'est un officier de grande bravoure et de l'homme de cœur et du devoir par excellence. Aujourd'hui, après avoir vu tant de camarades tomber, il se propose de servir avec ses camarades et de se sacrifier pour la victoire de nos armes, je l'officier volontiers sur l'autel de la Patrie ».

« On bien encore, à son fils : « Rappelle-toi, mon fils, que tout ce que je fais c'est pour toi et pour tes libertés et si le but est atteint, je mourrais heureux ».

Son humilité n'avait d'égal que son courage ; ses lettres ne tarissaient pas d'éloges sur ses braves polus et racontaient tout à loisir les prouesses qu'il accomplissait ; jamais un mot de ce qu'il avait fait lui-même.

Deux jours avant sa mort, il faisait encore, en parlementant avec son mouchoir, 62 prisonniers, sans tirer un coup de fusil. Le quatrième jour de la grande offensive, le capitaine Piereyre enlevait son bataillon au cri de : « En avant, mes amis, et vive la France ! » Et sous la mitraille qui faisait rage, un commandement de son chef, le bataillon, comme un seul homme, partait à l'assaut. Le capitaine ne fit que quelques pas, fut frappé à cœur. Le bataillon dépendant ne s'arrêta pas et quelques instants après était maître de la tranchée ennemie où il s'établissait solidement.

De nombreuses lettres reçues du front, sont unanimes à reconnaître que le régiment a fait une grande perte, le capitaine Piereyre est regretté de tous, car il était un grand soldat et un grand officier. Le bataillon dépendant ne s'arrêta pas et quelques instants après était maître de la tranchée ennemie où il s'établissait solidement.

On n'avait si souvent vu s'exposer avec tant de bravoure et de ténacité, méprisant le danger et chargeant comme aux plus beaux jours de la guerre en Dantelles qu'il ne plaisait à aucun de ses camarades du front ; et le mort du capitaine Piereyre sera entre les plus belles que nous citerons à nos enfants, que les croix en soient fières, leur ombre dans l'air et la gloire de leur père. — D. M.

Le Colonel Boucabeille

Rayez de votre mémoire les absurdités bien répandues contre le XV^e corps. Rien de tout cela n'est vrai. Le XV^e corps a fait tout son devoir.

Telles sont les paroles textuelles du colonel Boucabeille dans une lettre qu'il écrivait à l'un de ses amis courant juin 1915.

Le colonel Boucabeille, dont nous avons le plaisir de publier la photographie et qui vient d'être nommé chef du cabinet militaire du ministre de la Guerre, est né le 18 février 1872 à Vienne (Isère), où son père était capitaine de recrutement, et, par conséquent, n'a pas encore 44 ans.

Il fit toutes ses études au collège de Vienne dont il fut un des plus brillants élèves. Tous les jours en sa classe, il conquit de bonne heure et à quelques jours d'intervalle le baccalauréat des lettres et le baccalauréat militaires complétés.

Dix mois plus tard, il entra à l'Ecole militaire de Saint-Cyr dont il sortit avec le numéro 2 ou 3. D'un caractère d'ailleurs aventureux et d'une vigueur physique débordante, il choisit l'infanterie de marine.

Envoyé au Tonkin, il eut la chance d'être attaché, comme officier de renseignements, au général Gallieni, alors colonel, et prit part à la campagne de 1895.

On l'avait si souvent vu s'exposer avec tant de bravoure et de ténacité, méprisant le danger et chargeant comme aux plus beaux jours de la guerre en Dantelles qu'il ne plaisait à aucun de ses camarades du front ; et le mort du capitaine Piereyre sera entre les plus belles que nous citerons à nos enfants, que les croix en soient fières, leur ombre dans l'air et la gloire de leur père. — D. M.

L'Emprunt national

Un appel de la Chambre de Commerce

Le président de la Chambre de Commerce de Marseille vient d'avoir l'heureuse initiative d'organiser une sorte de manifestation commerciale et industrielle en faveur de l'Emprunt national. Voici la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux principales notabilités de notre région, ainsi qu'à présidents des Syndicats industriels et commerciaux.

LE LIVRE D'OR DU SPORT

Le champion cycliste Vincent Buisson tombe au champ d'honneur

Depuis plusieurs jours, le bruit de la mort de V. Buisson courait, mais l'espoir qui ne serait pas confirmé pouvait être permis. Hélas ! il était trop bien fondé et la nouvelle officielle vient d'en parvenir à ses parents.

Nous ne reverrons donc plus sur le piste du Velodrome ce champion si aimé du public. Il fut membre de l'A. V. A., puis du Vélo Phocéen. Il était le champion officiel de vitesse du Littoral, gagna sur route plusieurs courses, et sa carrière sportive, qui est si brutalement terminée à l'âge de 25 ans, s'annonçait très brillante pour lui.

Il était le frère de Paul Buisson, champion de Provence de boxe, et le beau-frère de Rollin, le comique troupier, actuellement prisonnier de guerre en Allemagne.

Pour nos prisonniers

Le Comité du Linde du Prisonnier, 1 rue Papère, qui, depuis le début de la guerre, a secouru de nos braves soldats détenus en Allemagne, continue vaillamment son action patriotique et philanthropique.

Il a fait appel aux Conseils municipaux des communes de notre département, afin de les associer à son œuvre et afin d'obtenir leur collaboration précieuse.

Nos Instituteurs au feu

Le Bulletin de l'Enseignement primaire publie la liste suivante des instituteurs du département des Bouches-du-Rhône tués à l'ennemi, blessés et cités à l'ordre du jour.

- TUES**
- GAILLARD Paul, élève-maitre sortant de l'Ecole Normale d'Aix, aspirant au 163^e régiment d'infanterie, tué le 27 avril 1915 au cours d'un assaut de tranchées près de Saint-Mihel.
- LAURENT Marcel, instituteur adjoint à Meyrargues, sergent au 7^e génie, tué le 20 avril 1915 aux environs de Béthincourt (Meuse).

- CLEMONTE Gaston, instituteur adjoint à Châteaurenard, sergent au 203^e de ligne, tué aux Eparges le 27 avril 1915.
- BOUQUET Eugène, élève-maitre sortant de l'Ecole Normale d'Aix, soldat au 7^e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 14 mai 1915.
- BACCINO Jean, instituteur adjoint à La Clot, tué à Metzeral du 15 au 20 juin 1915.
- MILLET Gustave, instituteur aux Milles (Aix), aspirant au 3^e génie, tué à l'attaque du Ravin de Sonvaux (Argonne), le 6 juillet 1915.
- CAMELIN Jean, instituteur suppléant à Marseille, tué à l'ennemi le 15 juin 1915.
- REYRE Théodore-Roger, élève de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Aix, tué à l'ennemi le 20 juillet 1915 au petit Reichenkerp (Alsace).
- NEGRE Maurice, instituteur à Raphèle, soldat au 10^e bataillon de chasseurs à pied, tué le 27 septembre 1915.

- BLESSES**
- AGNES Marins, instituteur adjoint à Marseille (Vallon de l'Orli), blessé à l'ennemi, entré à l'hôpital auxiliaire de l'Ecole professionnelle Saint-Georges, à Périgueux.
- BOURRELLY Aimé-Léon, instituteur adjoint à Aix (Ecole de l'Industrie), blessé le 27 avril 1915 aux Eparges ; soigné à l'hôpital de Verdun.
- LAURENT Georges, élève-maitre sortant de l'Ecole Normale d'Aix, soldat au 23^e bataillon de chasseurs alpins, blessé le 27 avril 1915 au lieu d'un état d'obus qui lui a traversé la cuisse gauche. Prisonnier à Fribourg (Grand-duché de Bade).
- ERCOLE Louis-Dominique, élève-maitre sortant de l'Ecole Normale d'Aix, blessé au 173^e régiment d'infanterie, blessé le 9 mars 1915 (mollet traversé par une balle), à l'hôpital numéro 13 (Winter Palace), Nice.
- SIADOUX Gaston, instituteur adjoint à Tizi, blessé à l'ennemi le 27 avril 1915 au lieu d'un état d'obus qui lui a traversé la cuisse gauche. Prisonnier à Fribourg (Grand-duché de Bade).

- LOMBARD Louis, instituteur à Mallemort, sous-lieutenant au 71^e régiment de marche, blessé au pied gauche le 29 avril 1915 à l'attaque de la tranchée de Calonne. Soigné à Lyon, (clinique Saint-Charles).
- BOUILLON Elie, instituteur à Peyrolles, sergent au 157^e territorial, blessé au bras gauche le 29 juin 1915 au lieu d'un état d'obus qui lui a traversé le bras gauche, à l'hôpital de Saint-Joseph, Epinal.
- GILLY Paul, instituteur adjoint à Marseille (Vallon des Aulnes), soldat au 23^e régiment d'infanterie, blessé le 21 mai, à Notre-Dame-de-Lorette, d'un état d'obus qui lui a traversé le bras gauche. Entré en traitement à l'hôpital de Montigny (Charente-Inférieure).
- HONNORAT Gabriel, instituteur adjoint à Marseille (Madrague-Ville), soldat au 3^e de ligne, blessé à l'ennemi le 27 avril 1915 au lieu d'un état d'obus qui lui a traversé le bras gauche. Entré en traitement à l'hôpital de Montigny (Charente-Inférieure).

- CHAUSSEGROS Léopold, instituteur à Mauvaise, blessé le 7 juillet 1915, au bois le Prétre, d'un état d'obus qui lui a traversé le bras gauche, à l'hôpital de Valence (Drôme).
- GRANGIER Charles, instituteur adjoint à Marseille (Joliette), sergent au 2^e colonial, blessé à la tête le 4 juillet, au bois le Prétre et fait prisonnier. M. Grangier est blessé pour la seconde fois.
- PESSIO Jules, instituteur adjoint à Lambesc, sergent au 163^e d'infanterie, blessé aux deux bras par des éclats de bombe, le 28 août 1915, au bois de Mortmare, à l'hôpital de Vienne (Isère).
- MOISELLO Antonin, instituteur à Gréasque, caporal au 23^e régiment d'infanterie coloniale, blessé le 29 septembre 1915 d'un état d'obus (jambe gauche fracturée).

- LAMBERT Georges, instituteur à l'Aubergine-Neuve (Peypin), caporal au 75^e régiment d'infanterie, blessé le 26 septembre 1915 de deux éclats d'obus au bras gauche. Soigné à l'hôpital de Mansle (Charente).
- GILLY Fernand, instituteur adjoint à Marseille (Saint-Julien), caporal au 116^e bataillon alpin, blessé le 26 septembre dernier d'un état d'obus qui lui a traversé le bras droit. Soigné à l'hôpital de Troyes (Aube).
- M. Gilly est blessé pour la seconde fois.

- CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR**
- LE BRAS Emile, instituteur adjoint à Marseille (rue Sainte-Cécile), capitaine au 67^e bataillon de chasseurs alpins. A déjà été cité à l'ordre du jour du groupe de chasseurs alpins (5 juillet 1915). Le plus bel exemple du devoir, en circulant pendant un violent bombardement par obus sulfureux dans les tranchées de première ligne, maintenant chacun à sa place, dirigeant personnellement la défense et réussissant à repousser les attaques ennemies.
- GERARD Félix, directeur d'école publique à Fontvieille, lieutenant au 55^e régiment d'infanterie. A été cité à l'ordre du jour du régiment en ces termes : « Au cours de contre-attaques, a montré un esprit de décision et de courage remarquables. Combats livrés du 20 au 30 juin, en Argonne ».
- ARNAL Louis, instituteur adjoint à Salon, sergent au 2^e colonial. A été l'objet de la citation : « 1^{er} Ordre du jour du 7 juillet 1915 : « Sous-officier distingué par sa bravoure. A pris le commandement d'une section dont le chef a été tué et le vaillamment conduit malgré le feu violent de l'ennemi. — 3^e Ordre du jour de la brigade : « D'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Par l'ascendant qu'il a su acquies sur ses hommes, par l'exemple qu'il leur a donné, a fait l'admiration de tous pendant les combats du 14 et 15 juillet au Bois-le-Prêtre ».
- POGGI Léon, instituteur à Lamanon, sergent au 241^e régiment d'infanterie. A été cité à l'ordre de la brigade en ces termes (29 mai 1915) : « Le 27 septembre, a été nommé chef d'une section d'infanterie et d'une grande énergie en rapportant, sous les balles, le corps de son capitaine, tué à l'ennemi ».
- DEYROLLES Fernand, instituteur à Belcodon, sergent au 203^e d'infanterie. Cité à l'ordre du jour de la brigade (3 juillet 1915) : « Après l'explosion d'une mine allemande qui avait presque complètement enseveli sa section, a été le premier à se relever et à aller en avant, et, sous une vive fusillade, a commencé l'aménagement du nouvel entonnoir. » M. Deyrolles est proposé également pour la Médaille militaire.
- ISNARD Auguste, instituteur adjoint à Marseille (boulevard National), parti soldat de 1^{re} classe, promu successivement caporal, sergent-fourrier, sergent-major, sous-lieutenant. A été l'objet d'une citation à l'ordre du jour de la brigade dans ces termes : « 2^e régiment d'infanterie coloniale. — Isnard Auguste, sous-lieutenant, sur le front depuis le début des hostilités, donne toujours l'exemple de la bravoure et de l'énergie. S'est particulièrement fait remarquer du 23 au 27 juillet, période pendant laquelle il mit toute son énergie à défendre et à réparer la tranchée qui lui avait été confiée et qui fut soumise, pendant six jours, à un feu intense des engins ennemis de tranchée. — Etat-major. — 1^{er} brigade 29 août 1915 ».

- BOURRELLY Aimé, instituteur adjoint à Aix (rue Duperrier), Adjudant de bataillon au 203^e régiment d'infanterie. A été cité à l'ordre du jour du corps d'armée et de la brigade. Très belle attitude pendant la campagne. Grièvement blessé en accomplissant une mission périlleuse et méritante. A été l'objet d'une citation à l'ordre du jour de la brigade du 6^e bataillon, s'est proposé pour porter les ordres aux postes les plus exposés ; a été très grièvement blessé pendant l'ex-



LE CAPITAINE PIEREYRE

Il est mort de cette vive monotonie de garnison pendant que d'autres résistent à la poussée de l'ennemi. Aussi il demandait à servir au 109^e d'infanterie, dont le cadre d'officiers était fortement éprouvé. Il est agrégé et le voilà sur le front, face à l'ennemi, comme il le désirait tant.

Pourvu du commandement d'une compagnie, il prend part à l'attaque du château de Vermelles et est cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants : « Lieutenant territorial Piereyre, commandant la 3^e compagnie du 109^e d'infanterie. Le 1^{er} décembre a fait preuve des plus précieuses qualités de commandant en chef conduisant sa compagnie à l'assaut du château et du parc de Vermelles, en mettant le parc en état de défense dans le secteur qui lui était affecté ; a donné à tous l'exemple du courage et de l'entrain lors de la contre-attaque ennemie ».

Il est mort de cette brillante fait d'armes proposé pour la croix de la Légion d'honneur.

Il prend part alors à tous les combats autour de Notre-Dame-de-Lorette où il a fait remarquer par sa bravoure et son intrépidité. Comme il le disait lui-même, le jour de la remise de cette croix qu'il croyait ne pas avoir méritée puisqu'il n'avait pas encore versé son sang pour la Patrie fut le plus beau jour de sa vie.

Sa nomination dans la Légion d'honneur était accompagnée de la mention suivante : « Proposé une première fois pour avoir brillamment conduit sa compagnie à l'assaut le 1^{er} décembre, a de nouveau fait preuve dans les combats livrés dans le courant du mois de janvier d'un courage et d'une énergie remarquables ».

L'Emprunt national

Un appel de la Chambre de Commerce

Le président de la Chambre de Commerce de Marseille vient d'avoir l'heureuse initiative d'organiser une sorte de manifestation commerciale et industrielle en faveur de l'Emprunt national. Voici la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux principales notabilités de notre région, ainsi qu'à présidents des Syndicats industriels et commerciaux.

Les résultats de la propagande du Comité de l'Or nous conduisent à penser qu'en matière de Défense Nationale financière, il appartient aux organisations commerciales et industrielles de notre région, à l'heure actuelle, d'organiser une grande manifestation commerciale et industrielle en faveur de l'Emprunt national. Voici la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux principales notabilités de notre région, ainsi qu'à présidents des Syndicats industriels et commerciaux.

Le président de la Chambre de Commerce de Marseille vient d'avoir l'heureuse initiative d'organiser une sorte de manifestation commerciale et industrielle en faveur de l'Emprunt national. Voici la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux principales notabilités de notre région, ainsi qu'à présidents des Syndicats industriels et commerciaux.

Le président de la Chambre de Commerce de Marseille vient d'avoir l'heureuse initiative d'organiser une sorte de manifestation commerciale et industrielle en faveur de l'Emprunt national. Voici la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux principales notabilités de notre région, ainsi qu'à présidents des Syndicats industriels et commerciaux.

Le président de la Chambre de Commerce de Marseille vient d'avoir l'heureuse initiative d'organiser une sorte de manifestation commerciale et industrielle en faveur de l'Emprunt national. Voici la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux principales notabilités de notre région, ainsi qu'à présidents des Syndicats industriels et commerciaux.

Le président de la Chambre de Commerce de Marseille vient d'avoir l'heureuse initiative d'organiser une sorte de manifestation commerciale et industrielle en faveur de l'Emprunt national. Voici la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux principales notabilités de notre région, ainsi qu'à présidents des Syndicats industriels et commerciaux.



Font par chenal sur l'Oued Za (ligne Oudja-Taza) construit par le génie

Le Téléphone et la Guerre

Remarquable invention de deux officiers suédois

Stockholm, 20 Novembre.

Deux officiers de l'armée suédoise viennent d'inventer un appareil très simple, au moyen duquel les messages téléphoniques sans fil peuvent être envoyés de trains ou d'automobiles voyageant à toute vitesse. Dans un cas, des messages furent entendus à une distance de plus de 1.200 kilomètres.

Des experts déclarent que cette invention révolutionnera les services de signaux actuellement en usage sur les lignes de chemins de fer, et qu'elle présente un moyen d'établir la communication entre les avions et leur base, ou entre les navires de guerre.

La Guerre d'usure

Le général Cousin consacre à l'importante question des effectifs en présence un article de la Revue politique et parlementaire où il établit, sur des bases qui semblent parfaitement raisonnables, les tableaux suivants :

Nations	Population	Mobilisés	Mobilisables
Autriche	51.000.000	11	5.101.700
Allemagne	65.000.000	11	7.237.222
Turquie d'Europe et d'Asie	14.500.000	7	890.000
Bulgarie	4.850.000	7	220.000
Totaux	135.400.000		14.228.922

Pour les Alliés, il établit le tableau ci-dessous :

Nations	Population	Mobilisés	Mobilisables
Russie d'Europe et d'Asie	150.000.000	5	7.500.000
Angleterre	45.000.000	5	2.650.000
France	44.000.000 h. pris dans les colonies	10	4.000.000
	+110.000.000 h. pris dans les colonies		
Italie	34.000.000	5	3.400.000
Belgique	9.000.000	5	210.000
Serbie	3.200.000	7	270.000
Monténégro	1.500.000	10	120.000
Totaux	379.125.000		18.058.500

Et voici les conclusions :

Nous avons ainsi pour les Alliés 18.058.500 mobilisables Pour l'ennemi 14.228.922

Différence en faveur des Alliés 3.789.578 mobilisables

Et il va de soi que si, dans chacun des deux camps, nous retranchons les mobilisables les pertes de toutes sortes nous retrouverions cette même différence. Nous prendrions cependant une nouvelle précaution : comme on pourrait craindre que les revers très sérieux des Russes dans la campagne de Pologne aient augmenté à leur détriment la proportion des pertes, nous admettrons que notre chiffre de 3.789.000 peut être diminué

